

*Initiatives parlementaires*

conteneurs et sur les procédures à suivre est essentiel pour améliorer la sécurité au Canada.

Le système actuel utilise un système de plaques-étiquettes sur les conteneurs pour en identifier le contenu, mais cela ne répond pas à tous les besoins du personnel d'intervention d'urgence. Les pompiers nous ont dit, lorsque nous les avons rencontrés à leur lobby national, à Ottawa, que les étiquettes ne donnent pas toujours assez de renseignements pour aider les travailleurs d'urgence et que ces étiquettes sont souvent absentes ou détruites du fait de l'accident. Nous avons donc besoin, de façon urgente, d'une amélioration du système pour ces situations d'urgence.

Heureusement, il existe une nouvelle technologie qui pourrait combler les lacunes du système actuel. On est à mettre au point un logiciel informatique combiné avec un système de communication qui permettrait aux centres de répartition des pompiers et des policiers d'entrer en rapport avec les entreprises de transport; ainsi, le personnel d'intervention d'urgence aurait un accès quasi immédiat à des renseignements détaillés provenant directement des bases de données de ces entreprises de transport.

Grâce à cette liaison informatique, les pompiers auraient non seulement accès à des données précises sur le contenu d'un conteneur par exemple, ils pourraient aussi obtenir des instructions détaillées sur les précautions à prendre pour manipuler le matériel en cause.

Il a aussi été démontré qu'un raccordement informatique de ce genre pourrait aider le personnel d'intervention d'urgence à trouver des passagers coincés dans des wagons endommagés lors de déraillements ferroviaires. Ainsi, les sauveteurs pourraient obtenir les plans détaillés de la structure des wagons et des bleus qui faciliteraient grandement leurs recherches.

Ce réseau est déjà techniquement réalisable, mais le gouvernement fédéral doit prendre l'initiative de développer et de mettre en place le logiciel informatique et les réseaux de communication nécessaires.

L'Association internationale des pompiers a demandé au gouvernement d'amorcer le processus d'élaboration du système en réalisant un projet pilote de concert avec l'industrie, les travailleurs et les intervenants gouvernementaux locaux. Le projet pilote pourrait être réalisé dans un grand centre de transport afin que les intervenants puissent faire l'expérience du nouveau logiciel et des nouvelles liaisons de communication et démontrer ainsi l'efficacité du système, qui pourrait ensuite être installé ailleurs au Canada.

• (1110)

J'ajouterais que ce n'est pas moi mais les intervenants intéressés à ce projet qui ont proposé Winnipeg comme ville idéale pour la mise en place d'un projet semblable, à cause de l'important transport ferroviaire et routier dans cette ville, bien que l'activité ferroviaire n'y soit pas aussi florissante que je le souhaiterais.

J'espère que mes collègues de la région de Winnipeg s'efforceront aussi de convaincre le gouvernement d'adopter cette motion et de songer sérieusement à Winnipeg comme endroit où lancer le projet pilote, le cas échéant.

Si on va de l'avant avec un projet de ce genre, le plus rapidement possible, c'est d'abord et avant tout pour sauver des vies, la vie des pompiers qui, à l'heure actuelle, travaillent dans des situations dangereuses sans avoir tous les renseignements dont ils ont besoin, ainsi que la vie des habitants des localités où de tels accidents se produisent.

Il y a également une dimension internationale importante à cette question. Le département américain des Transports a déjà commencé à élaborer des réseaux de télécommunication de ce genre et participe au financement de «Operation Respond», un projet pilote à l'essai dans la région de Houston, au Texas. Tout indique que cette expérience se déroule bien et que le département des Transports va établir une réglementation nationale pour le transport des produits dangereux.

Dans le cadre de l'ALENA, ces règlements toucheront directement les entreprises canadiennes exportatrices et notre secteur des transports et il y aura, sans aucun doute, des pressions en faveur d'une certaine harmonisation. Il est donc essentiel que le Canada mette au point son propre système pour répondre aux besoins particuliers des Canadiens, afin qu'à l'avenir, nous ne soyons pas obligés d'adopter sans mot dire ou par défaut les règlements américains, simplement parce que nous n'avons pas été assez prévoyants pour utiliser la technologie à notre disposition pour régler nous-mêmes un problème urgent au Canada.

Je suis convaincu que tous les députés voudront faire tout en leur pouvoir pour améliorer la sécurité des pompiers et des autres membres des services d'intervention d'urgence. Voilà un cas où les nouvelles techniques issues de la révolution de l'information pourraient vraiment répondre aux attentes et jouer un rôle très utile dans les domaines de la santé et de la sécurité.

Qui oserait refuser aux pompiers l'accès à la technologie de pointe lorsqu'ils risquent leur vie? Peut-on leur refuser le droit et les moyens de savoir exactement à quoi ils sont confrontés dans ces situations très dangereuses?

Le fait d'appuyer cette motion serait un excellent moyen pour les députés de dire aux pompiers, au nom de tous les Canadiens, que nous leur sommes reconnaissants des services souvent héroïques qu'ils rendent et que nous soutenons leurs efforts pour améliorer la sécurité au travail.

J'espère que le gouvernement donnera aux députés la possibilité de le faire en adoptant cette motion, qu'il laissera la Chambre apporter collectivement son appui aux pompiers et leur faire part de la reconnaissance des Canadiens en permettant que la motion fasse l'objet d'un vote ou soit adoptée par consentement unanime. Je ne peux imaginer que nous soyons divisés sur cette question. De deux choses l'une, ou nous adoptons cette motion par consentement unanime, ou elle sera tout simplement étouffée.